

MARDI LE 14 OCTOBRE 2008

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE**  
du Conseil municipal tenue le 14 octobre 2008 à 19h10  
VILLE DE SAINT-QUENTIN

**PRÉSENT-E-S:** Le Maire Robert Beaulieu; les conseillères Nicole Somers, Rita Gagnon et Marie-Josée Thériault.

**AUSSI PRÉSENT-E-S:** Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière; Linda Borris, secrétaire-réceptionniste ainsi que deux personnes de l'assistance.

Le Maire appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

**RÉSOLUTION 2008-115**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que **l'ordre du jour** soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-116**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 9 septembre 2008**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-117**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que les **factures du mois de septembre 2008** des comptes ci-dessous, soient approuvées telles que présentées :

Compte général	153 085,06\$	
Salaires de septembre 2008	40 759,45\$	
Compte eau et égouts	<u>124 219,87\$</u>	
Total payé en septembre 2008	318 064,38\$	VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-118**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que les **procès-verbaux des réunions ordinaires des 9 septembre 2008, 16 septembre 2008, 23 septembre 2008 et 7 octobre 2008**, soient reçus tels que présentés. VOTE UNANIME.

**AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 9 SEPTEMBRE 2008**

**RÉSOLUTION 2008-119**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que **Mme Nadine Couturier** soit embauchée au **poste de brigadière** à la traverse de piétons sur la rue Canada, à compter du 15 septembre 2008, au salaire établi pour ce poste. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-120**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que le futur parc qui sera aménagé au 28, rue Canada, soit **désigné «Parc du Centenaire»**. VOTE UNANIME.

**AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 16 SEPTEMBRE 2008**

**RÉSOLUTION 2008-121**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Marie-Josée Thériault, que la **soumission de B-D Services inc.**, au cout\* de 989,88\$, taxe comprise, en vue de l'**achat et l'installation de miroirs** dans un local à la Polyvalente A. J. Savoie, destinés au Club de Judo Kachi, soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-122**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que l'offre du ministère de l'Approvisionnement et Services du Nouveau-Brunswick, relativement au **transfert de la propriété sise au 242, rue Canada (bâtiment Garage Rousseau)**, pour la somme de 1,00\$, soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-123**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que l'**organigramme de la Ville de Saint-Quentin** soit accepté tel que modifié. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-124**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le plan préliminaire officiel de Cyr Ingénierie Ltée, de l'**aménagement du «Parc du Centenaire»** soit accepté tel que présenté. VOTE UNANIME.

**AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 7 OCTOBRE 2008**

**RÉSOLUTION 2008-125**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Thériault et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que les heures de travail du poste de **coordonnatrice des Fêtes du centenaire** occupé par Mme Adèle Perron, soit **augmenté de deux jours par semaine à trois jours par semaine**, et ce, à compter du 8 octobre 2008. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-126**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, qu'un **appel d'offres** soit lancé pour le **contrat de la collecte des déchets solides** dans la Ville de Saint-Quentin, pour une période de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2011, à partir du 8 octobre 2008, et ce, jusqu'au 27 octobre 2008 à 16h, jour et heure d'ouverture des soumissions. VOTE UNANIME.

**AJOURNEMENT**

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 19h42.

---

Suzanne Coulombe, Greffière

---

Robert Beaulieu, Maire

**PÉRIODE DE TEMPS POUR LE PUBLIC**

Une citoyenne rapporte les travaux d'aménagement entrepris sur un lot derrière sa résidence sise sur la rue Pelletier, lesquels devaient débiter le 17 octobre prochain selon un avis écrit. Après vérification auprès de la municipalité, elle affirme que ce lot est zoné résidentiel et qu'il appartient au Festival Western. Le Maire suggère de rencontrer le comité du Festival Western et, qu'une vérification relativement à ces travaux d'aménagement sera effectuée en vue de confirmer le type de zonage, de veiller à faire appliquer l'arrêté de zonage et, que ce cas soit signalé au comité aviseur en matière d'urbanisme. Un citoyen informe du déversement de déchets au bout du chemin Lynch et, demande la permission soit, de rétrécir le passage des vtt afin qu'aucun autre véhicule n'y ait accès ou, de l'installation d'une barrière à la limite de la rue Lynch. Le Conseil recommande que cette situation problématique soit reportée aux autorités dès qu'elle se présente et, qu'une solution sera étudiée afin de remédier à cette situation problématique.

*\*La Ville de Saint-Quentin applique la nouvelle orthographe de l'Académie française ([www.orthographe-recommandee.info](http://www.orthographe-recommandee.info)).*